



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



GRANDE PAUVRETÉ ET RÉUSSITE SCOLAIRE

MARS 2021

Vade-mecum

à destination des écoles

et des établissements

Lutter contre les effets de la grande pauvreté sur la réussite scolaire

« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle tend à se prolonger dans le temps et devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de réassumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible ».

Conseil économique, social et environnemental,
séances des 10 et 11 février 1987,
rapport présenté par Joseph Wrezinski

On compte aujourd'hui en France 1,2 million d'enfants et d'adolescents qui vivent au sein de familles dont les revenus sont inférieurs à 500€ par mois.

Avec la détérioration de la situation économique, la réalité de la pauvreté se transforme : plus visible qu'auparavant, elle concerne aussi une population plus jeune.

L'école française «fonctionne» sans toujours mesurer les effets de cette situation de fragilité économique et sociale sur la réussite scolaire.

Travailler à la réduction des effets de la pauvreté à l'École, c'est répondre à une exigence de justice sociale tout en améliorant l'efficacité du système éducatif pour tous les élèves.

Des leviers pour agir

La mise en place de programmes d'actions visant à une meilleure connaissance de l'environnement des familles, de leur quartier avec ses particularités.

> Rencontres avec les acteurs de la vie locale, les élus, les responsables associatifs, les parents...

L'identification des dispositifs qui peuvent aider les familles et les enseignants dans l'École et en-dehors de l'École.

> Appropriation des diagnostics PRE, CAF...

La mobilisation des associations (ATD Quart monde, associations locales de parents d'élèves, etc.) pour éviter l'amalgame entre pauvreté et désintérêt pour la scolarité, et pour faire connaître à tous les enseignants la réalité concrète de la grande pauvreté.

Le recours à des ressources identifiées.

1

De la nécessité de connaître pour agir localement

Enrichir les connaissances de tous les personnels sur les conditions de vie difficiles de certaines familles. Objectifs :

- ▶ Dépasser les idées reçues, les stéréotypes, la défiance ou la pitié, en collaboration avec les différents services de l'État, les collectivités territoriales et les associations.
- ▶ Reconnaître les compétences éducatives des familles.
- ▶ Développer la connaissance des réalités vécues par les élèves en situation de très grande pauvreté.

Aider les personnels à identifier les différentes formes de précarité induites par la grande pauvreté :



- ▶ **Conditions de logement**
Insalubrité, exigüité, surpopulation, éloignement...



- ▶ **Hygiène**
Corporielle et vestimentaire



- ▶ **Santé**
Manque de lunettes et/ou de soins dentaires, fatigabilité...



- ▶ **Alimentation**
Repas manqués, absence de petit déjeuner...

Aider les personnels à mesurer les indicateurs de la grande pauvreté dans son territoire d'exercice :



- ▶ **Revenu médian**



- ▶ **Taux de pauvreté**



- ▶ **Taux d'allocataires**



- ▶ **Taux de familles monoparentales**



- ▶ **Taux de boursiers niveau 3**



- ▶ **Taux de chômage**

De la nécessité d'intégrer la question au pilotage des établissements

Inclure systématiquement un volet social dans le projet d'établissement :

- ▶ Intégrer la question de la grande pauvreté dans les instances : CESC, Conseil pédagogique et CA.
- ▶ Impulser une politique assurant aux familles l'accès aux aides auxquelles elles ont droit (bourses, fonds sociaux...) :
 - identifier les familles susceptibles d'accéder aux droits ;
 - initier une démarche explicative et incitative ;
 - identifier la personne la mieux placée pour entrer en contact avec les familles
 - définir en CA les critères d'attribution des fonds sociaux et les porter à la connaissance de tous
 - veiller au coût des fournitures scolaires
 - veiller au fait qu'aucun élève ne puisse être exclu des sorties et voyages scolaires pour raison financière (mise en place d'une charte et d'une commission des sorties et voyages)
 - présenter un bilan annuel des actions conduites.

Faciliter la communication avec les familles :

- ▶ Faire l'analyse objective des relations entre l'établissement et les familles.
- ▶ Aller vers tous les parents, et prendre conscience de la situation d'insécurité dans laquelle se trouvent souvent les familles pauvres vis-à-vis de l'École :
 - identifier des temps de rencontre réguliers ;
 - s'assurer que les actions proposées aux familles correspondent bien à leurs attentes, et s'enquérir de leurs souhaits de manière plus active ;
 - veiller à la qualité de l'accueil.
- ▶ Adapter sa communication orale et écrite :
 - prendre en compte la question linguistique ;
 - Veiller aux conditions d'accès des familles à l'information numérique ;
 - expliciter les attentes de l'établissement, et clarifier les documents donnés aux familles, y compris l'évaluation du travail des élèves.

3

De la nécessité de garantir l'équité scolaire

Organiser collectivement les apprentissages :

- ▶ Veiller à la place de chacun au sein de la classe et de l'établissement, et être vigilant face aux discriminations.
- ▶ Renforcer les pratiques d'évaluation formatives qui valorisent les réussites.
- ▶ Organiser les conditions matérielles adaptées au travail personnel des élèves (ouverture du CDI et de salles dédiées, qualité de l'accompagnement éducatif, etc.).
- ▶ Construire une politique éducative, documentaire et culturelle prenant en compte les effets de la grande pauvreté.
- ▶ Mener une réflexion sur les exigences, le sens et le rôle des devoirs à la maison.

Construire les apprentissages au sein de chaque classe :

- ▶ Être attentif aux interactions langagières afin de pouvoir construire, pour chaque élève, un véritable apprentissage de l'oral.
- ▶ Développer la différenciation pédagogique.
- ▶ Apporter les soutiens adaptés à chaque élève dans chaque discipline.
- ▶ Lever les implicites et clarifier les attentes.
- ▶ Favoriser les pratiques coopératives.
- ▶ Établir des continuités entre le travail en classe et le travail personnel.
- ▶ Établir des liens entre les personnes qui peuvent aider les élèves dans leur travail personnel et les professeurs.
- ▶ S'assurer que le travail demandé à l'extérieur est réalisable par tous.

Ressources bibliographiques

► **Grande pauvreté et réussite scolaire : le choix de la solidarité pour la réussite de tous**

Rapport de l'IGEN, Jean-Paul Delahaye, mai 2015

► **Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche**

DEPP, 2016

► **Massification scolaire et mixité sociale**

Revue Éducation & formation, n°91, septembre 2016

► **Pisa : Programme international pour le suivi des acquis des élèves**

Résultats du FRANCE. PISA 2012 : Faits marquants

► **Rapport sur le développement humain**

Programme des Nations unies pour le développement, 2015

► **Une École pour la réussite de tous**

Avis du CESE, Marie-Aleth Gard, mai 2015

Ressources numériques

► www.education.gouv.fr

Atlas des risques sociaux d'échec scolaire : l'exemple du décrochage en France métropolitaine et DOM, DEPP

► www.observationsociete.fr/education

Compass : Centre d'observation sur la société

► eduscol.education.fr

Éduscol : informer et accompagner les professionnels de l'Éducation.

► www.insee.fr

Institut national de la statistique et des études économiques :

- taux de pauvreté et conditions de vie par grandes dimensions ;
- statistiques sur les ressources et les conditions de vie des ménages ;
- "Les habitants des quartiers politique de la ville", mai 2016 ;
- "Revenus et pauvreté", novembre 2016.

► iredu.u-bourgogne.fr

Institut de recherche sur l'Éducation : sociologie & économie de l'Éducation

► www.inegalites.fr/spip.php?article302

Observatoire des inégalités

► www.onpes.gouv.fr

 facebook.fr/academie.creteil
 [@accreteil](https://twitter.com/accreteil)
www.ac-creteil.fr

